

**COMITE REGIONAL ILE DE France**  
**GROUPE DE TRAVAIL « CHARTES DE QUALITE »**

**Compte-rendu de la réunion**  
**du 9 janvier 2017**

**Personnes présentes ou excusées :**

**Animateur :** M Moers

**Participants :** Cf feuille de présence

Site spécifique aux chartes : [www.chartesqualite-astee.fr](http://www.chartesqualite-astee.fr) (en cours de refonte)

**GENERALITES**

**COORDONNEES :**

**LIEU :**

**SIAH CROULT ET PETIT ROSNE**

Station de dépollution  
Rue de l'Eau et des Enfants  
95500 BONNEUIL-EN-FRANCE  
Tél : 01.30.11.15.15

**DATE DE LA PROCHAINE REUNION :**

- **Vendredi 17 mars 2017 de 14 à 17 heures**

**Au Conseil Départemental du Val d'Oise – Cergy - Salle Nord – Bâtiment F –  
3<sup>ème</sup> étage**

## 1 Introduction du Comité Régional

M Messenger, Président du SIAH Croult et Petit Rosne, et M Pezet, Président du SIARP, introduisent la réunion et abordent les grands principes de réalisation des travaux sous charte qualité. En tant que maître d'ouvrage, maître d'œuvre et gestionnaire de réseaux, les deux syndicats souscrivent à cette démarche dans la recherche de la pérennité des investissements et de la meilleure qualité possible de la gestion des réseaux.

## 2 Présentations

M Moers fait un point sur les dernières mises à jour des chartes eaux potable et assainissement, notamment sur les évolutions réglementaires récentes et les prescriptions en matière d'hygiène, santé et sécurité.

56 signataires ont adopté les deux chartes (assainissement et AEP) lors du dernier congrès de l'ASTEE en juin 2016.

La suite de la présentation concerne les outils existants de communication de promotion des chartes suivants :

- Le flyer : [http://www.astee.org/site/wp-content/uploads/2016/10/Flyer\\_Chartes\\_2016\\_VF.pdf](http://www.astee.org/site/wp-content/uploads/2016/10/Flyer_Chartes_2016_VF.pdf)
- Les deux vidéos de promotion : <https://youtu.be/MCTeYGRhUQI>  
et [https://youtu.be/-LYFuiOX\\_BI](https://youtu.be/-LYFuiOX_BI)
- Le site internet de l'ASTEE et la page du groupe de travail :  
<http://www.astee.org/activite/chartes-qualite-des-reseaux-deau-potable-et-dassainissement/>
- Le site internet dédié : <http://www.chartesqualite-astee.fr/>
- Les réseaux sociaux : <https://twitter.com/astee/status/782878380572176384>

Ainsi que des propositions de travaux qui pourraient être entrepris lors des prochaines réunions du comité tel que :

- Les études préalables : quelles études pour quels travaux ?
- Problématiques techniques liées à certains types de travaux (sous nappe,...),...
- Règlement d'assainissement (Insérer des articles pour que les travaux soient réalisés selon les règles de l'art sur le territoire de la collectivité par exemple,...)
- Réalisation des branchements riverains, aménagement urbains, ZAC,...

## 3 Retour d'expérience du Comité Régional Aisne / Ardenne / Oise

Mme Christelle Frémaux (Présidente du Comité Régional Aisne, Ardenne, Oise) présente le retour d'expérience du Comité Régional Aisne, Ardenne, Oise, notamment sur les outils que le groupe de travail a mis en place, au fil des années, les formations réalisées auprès d'élus, techniciens, ...

## 4 Echanges entre les participants

Il est rappelé que les chartes n'ont pas pour ambition de se substituer aux réglementations en vigueur mais plutôt de tracer la méthode à prendre pour bien utiliser la réglementation et en l'occurrence, les règles de l'art, elles ne viennent pas alourdir les procédures.

De riches échanges sur la qualité de réalisation des travaux, le « bien-fondé » des études préalables dans la conception des ouvrages sont abordés, entre autres, par les participants.

Mme Martaud du SIARE, et M Ducultot du SIVOA proposent d'orienter les travaux du groupe sur la mise en place d'indicateurs et la réalisation d'un document relatant la nécessité de réaliser et de promouvoir des études préalables adaptés aux projets.

Après consultation de l'ensemble des participants, ces pistes de travail sont adoptées.

## **5 Prochaine réunion**

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de la précédente réunion,
- Mise en place d'un document « études préalables »,
- Réflexion sur la mise en place d'indicateurs sur les études préalables

## **6 Documents annexés au présent compte-rendu :**

- Feuille de présence